

Recueil Questions-Réponses

Webinaire à destination des collectivités « ACTIONS POUR LA SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE » 22 mars 2023

Est-ce qu'il y aurait un cahier des charges "type" pour l'étude thermique ?

La région Centre-val de Loire vous propose le cahier des charges qu'elle a élaboré, disponible sous ce lien : <https://www.centre-valdeloire.fr/sites/default/files/media/document/2022-03/CDC-ECB-version-fevrier-2022.pdf>

Fonds vert est-ce un programme qui se renouvellera ?

C'est en cours de discussion au niveau national, mais rien n'est acté pour le moment.

Accompagnement Fonds vert - Banque des Territoires : vous pouvez accompagner la collectivité sur le montage dossier fonds vert ?

Oui, nos experts peuvent vous assister : FondsVertCVL@caissedesdepots.fr

Cumulable Fonds Vert / DSIL / DETR ?

Oui le cumul est possible.

Le programme baisse les Watts est-il accessible à des associations? (exemple : asso gérant un café associatif, un tiers-lieu, ...)

Oui le programme est accessible à des associations et est entièrement gratuit.

Bonjour, quelle aide solliciter en priorité ? En effet, il y a 5 programmes différents pour la rénovation.

Le choix du dispositif doit se faire en fonction des programmes de travaux et la possibilité de les cumuler ou non.

Dès identification de ou des opérations valorisables, il est conseillé de prendre connaissance des cahiers de charges des différents dispositifs et d'en identifier les subtilités qui permettraient d'orienter votre choix, (dépenses éligibles, assiette subventionnable, taux d'accompagnement, moyen de suivi à mettre en place en phase exploitation...).

Un tableau récapitulatif des dispositifs présentés et la possibilité de cumul est joint à ce document.